



MOIDIEU-DÉTOURBE

Distribution de pain EVOLUTION DU SERVICE DE VENTE DE PAIN

Je soussigné Jean-Marc VOSGIEN, Président de la délégation spéciale remplissant les fonctions de maire de la commune de Moidieu-Détourbe (Isère),

Vu la nécessité d'approvisionner en pain et viennoiseries la population de Moidieu Détourbe les dimanches

Vu que le service de vente de pain

- est assuré le dimanche par des bénévoles du CCAS sur demande de la commune
- est assuré en semaine par un agent communal dans l'agence postale communale

Considérant que l'agence postale a amorcé avec succès un processus de maintien d'un service utile à la population

Considérant qu'il existe déjà dans le village une distribution de pain en semaine par un commerçant

Considérant que le commerçant accepte de vendre désormais du pain le dimanche

Considérant que la vente de pain constitue une activité essentielle au sens du protocole sanitaire et qu'en ces temps difficiles il est important de favoriser la pérennité des commerces du village impactés par ailleurs par la crise.

Considérant que le local de l'agence postal n'est pas adapté pour recevoir du public en dehors de la présence de la postière garante de la confidentialité des données postales

Considérant que l'agent communal en 2/3 temps réalise la vente de pain en « heures complémentaires » concurrençant le secteur privé

Considérant le coût pour la commune de la vente de pain

Considérant que la délégation spéciale n'a aucune légitimité pour faire appel à des bénévoles pour réaliser une activité marchande en concurrence avec un secteur privé existant

Considérant qu'avec le protocole sanitaire la commune doit réduire au maximum l'exposition de ses agents et protéger au maximum la population en n'exposant pas de bénévoles à un risque Covid

Considérant que du petit matériel dont une banque de froid a été affecté à l'agence postale pour la vente de pain

Je supprime à partir de lundi 5 avril 2021 au soir, le service de vente de pain par l'agence postale et les heures complémentaires de l'agent communal pour cette mission.

Je mets à disposition du café du Mûrier les corbeilles de pain et la banque de froid pour l'aider à maintenir ce service public. Charge aux gérants du café tabac de trouver un accord avec le boulanger approvisionnant actuellement l'agence postale au mieux des intérêts et goûts de la population.

Le service technique de la commune aidera au transfert du matériel mis disposition du café du Mûrier au plus tard le matin du mardi 6 avril 2021. Dès mardi le café du Mûrier assurera l'intégralité du service de vente de pain.

Fait à Moidieu-Détourbe, le 02 avril 2021

Le Président de la Délégation spéciale
Jean-Marc VOSGIEN

